



Lettre d'info mensuelle-mai 2021



LES FABLES EN INVITÉES DE MARCK

La ville de Marck participe au concours du label « Villes et Villages fleuris ». En collaboration avec les Ateliers De La Citoyenneté, elle met en scène d'imposantes créations en bois représentant les fables de Jean de La Fontaine.

Ce projet d'embellissement est tout d'abord un travail d'équipe entre la ville de Marck, l'Association Environnement Solidarité et les ADLC, en complément de la participation de la ville de Marck au concours des « Villes et Villages fleuris ». L'objectif est d'apporter une touche décorative avec un thème différent chaque année. Ce projet est mis en place annuellement depuis 2015.

Douze scènes ont été produites au total. Plusieurs thèmes ont été proposés sur facebook, et les habitants qui le souhaitaient ont pu voter pour le thème des Fables de Jean de La Fontaine. Les emplacements sélectionnés sont les lieux de passage fréquentés ainsi que des lieux clés :

- Les entrées de ville
- Les ronds-points
- L'avenue de Calais
- La Ferme des Aigrettes
- La maison des Islandais
- Le foyer de l'âge d'or
- L'église du Fort Vert

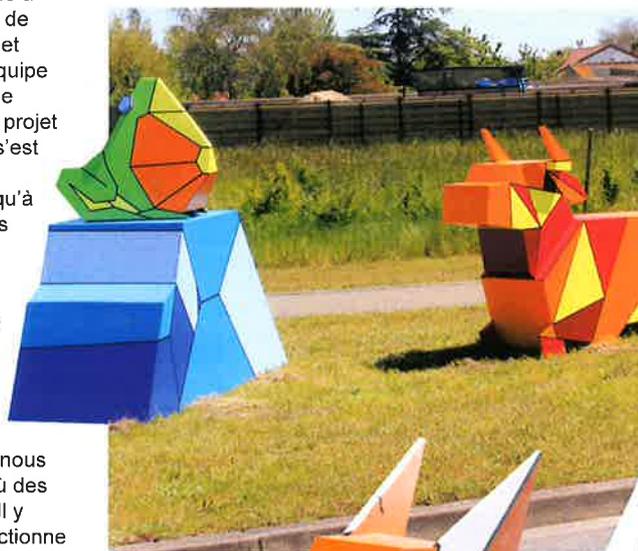
Le projet a été lancé en septembre 2020 avec différents thèmes proposés. En novembre, le thème des Fables de Jean de La Fontaine a été choisi. Il y a eu ensuite une sélection de 12 sites. En janvier, les élus de la mairie et les services techniques ont rencontré l'équipe des ADLC pour se mettre en accord sur le développement du projet. Par la suite, le projet a évolué dans les ateliers des ADLC, et s'est concrétisé graphiquement, de l'étude du design en 2D au choix des couleurs, jusqu'à la réalisation en 3D des maquettes et des modules définitifs.

Les premières scènes ont été mises en place durant la dernière semaine de mai.

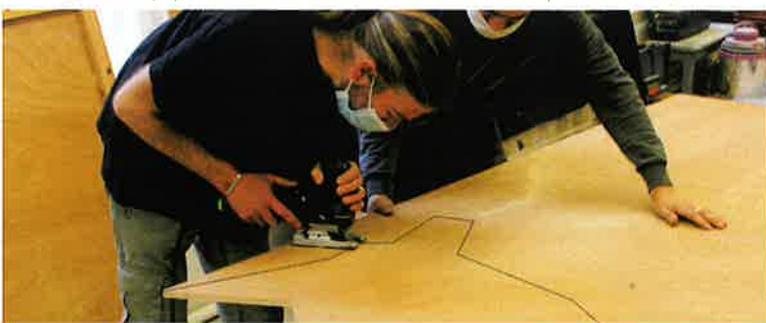
Pour davantage d'informations, une communication est divulguée via la page facebook de la ville. Un QR code figurera sur les panneaux accompagnant chaque scène. Ces liens nous redirigent vers des vidéos sur Youtube où des enfants des écoles racontent les fables. Il y aura également un questionnaire qui fonctionne avec l'application sur smartphone : Baludik.

Labellisée « trois fleurs » par Villes et Villages Fleuris depuis 2015, la ville de Marck compte bien continuer sur cette lancée 🌸

▼ *La grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf. En espérant qu'elle n'éclate pas.*



▲ ▼ *L'équipe de l'atelier décoration des ADLC en pleine action.*



L'AFAPEI : UN FOYER DE VIE

Cette année l'AFAPEI (Association Familiale d'Aide et de Protection de l'Enfance Inadaptée) du Calaisis va fêter ses 60 ans! L'équipe Animanews a été accueillie chaleureusement par Marie Meurisse-Trouille, Directrice projet-recherche de l'association, et Frédérique Deweerdt, résident du foyer médicalisé « Arc-en-Ciel ». Retour sur cet échange riche en information.

afapei du Calaisis

Animanews: Pourriez-vous nous présenter votre association ?

Marie Meurisse-

Trouille: « L'AFAPEI du Calaisis est une association familiale de parents et amis de personnes en situation de handicap intellectuel pour le Calaisis. Cette association a été créée en 1961 par des parents dont les enfants avaient des potentiels autres, qui étaient visiblement différents ou pas, en tout cas pour lequel on repérait que les services, tels que l'école ou le monde du travail, n'étaient pas totalement adaptés. C'est de ce constat qu'est née l'association. »



AN: À qui s'adresse principalement vos services ?

MMT: « L'AFAPEI est une association qui accompagne des personnes de tous les âges, on s'intéresse autant aux personnes vivant avec un handicap qu'à leur famille et leur environnement. Il nous arrive d'accompagner des fins de vie dans nos établissements et aujourd'hui, grâce au SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), nous pouvons même accompagner des enfants de 0 à 2 ans. Nous adaptons l'offre de service aux potentialités et surtout aux besoins et attentes des personnes concernées.

Notre association a pour vocation de faire évoluer sa palette de services pour répondre au mieux aux besoins des personnes. Jusqu'alors, il n'existait pas de place de maison d'accueil spécialisée dans le Calaisis, nous avons été autorisé à cela il y a quelques mois par l'Agence régionale de Santé, nous allons pouvoir accueillir dix nouvelles personnes dans des maisons modulaires au début, le temps de la construction de cette place à Coquelles qui devrait être effective en 2023. »

AN: Votre action est limitée au Calaisis ?

MMT: « Oui effectivement, l'AFAPEI est une association à part entière, qui va travailler davantage sur le territoire qui le concerne. Des associations telles que l'AFAPEI existent à Boulogne-sur-Mer, à Saint-Omer, etc. L'idée est de ne pas empiéter sur les plates-bandes

de nos confrères. Nous appartenons tous à un même mouvement qui s'appelle l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) nous travaillons tous à une société plus solidaire et plus inclusive. »

AN: Quelles actions avez-vous mis en place ?

MMT: « Depuis 2019, nous menons une action qui s'appelle Attente Active, il s'agit de permettre à des familles avec de jeunes enfants de 2 à 5 ans, qui peuvent avoir des comportements un peu inhabituels pour leurs âges, de se réunir dans des séances encadrées par des professionnels de la petite enfance ou de la protection de l'enfance. Ces ateliers leur permettent de mieux se connaître et de contribuer à l'épanouissement de la relation parent-enfant.

Nous sommes également heureux de ce qui s'opère au travers de notre ESAT (Établissement de Soutien et d'Aide par le Travail). Tout dernièrement une brasserie a ouvert ses portes via ce dispositif. L'ESAT permet de réaliser toutes sortes d'activités comme de l'aménagement d'espaces verts, de la menuiserie, de la chaudronnerie, de la restauration, etc. »

AN: Combien de personnes sont accueillies par l'AFAPEI ?

MMT: « En terme d'autorisation nous pouvons accueillir 750 personnes. En définitive nous en accompagnons beaucoup plus car certaines personnes font le choix du temps partiel, si deux personnes font ce choix cela ne compte en réalité que pour une place d'accueil. Il y a également des personnes qui occupent une place en ESAT et qui sont hébergées dans un foyer, ces personnes occupent donc deux places d'accueil. À l'heure actuelle nous disposons de 763 dossiers. »

AN: Comment fonctionne l'association ?

MMT: « Nous sommes 400 salariés, nous pouvons répertorier environ 50 corps de métiers tournant notamment autour du registre de l'éducatif et de l'accompagnement médical et social, mais aussi dans la restauration, le bâtiment, etc. »

AN: Et vous Frédérique, que pensez-vous de l'AFAPEI, comment s'est déroulée votre arrivée ?

Frédérique Deweerdt: « Moi je suis bien ici, avant j'étais en AT (Accueil temporaire) et dès qu'il y a eu une place les choses se sont enchaînées rapidement »



Découvrez la version live de notre interview et reportage sur le terrain sur notre page facebook: Ateliers De La Citoyenneté

CAMPAGNE D'ÉDUCATION

Située entre Inglevert et Pihen-lès-Guînes, une demi-sphère émerge du sol pour proposer un concept rare dans la région: l'École Buissonnière. La SAP (Société Anonyme et Populaire) est porteuse du projet, ambitieuse de construire une classe mariant l'amour de la nature et l'éducation populaire.



Fondée en 2015, La Société Anonyme et Populaire est une association 1901, labellisée ESS62. Elle a pour objectif de développer des animations, promouvant l'écotourisme par l'éducation. Elle agit sur la Côte d'Opale en valorisant les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Pour ce projet, un partenariat avec l'IRENT (Institut de Recherche et d'Enseignement du Tourisme) de l'Université du Littoral leur permet de perfectionner leur pédagogie pour offrir un tourisme respectueux, basé sur l'expérience et conscient des enjeux environnementaux.

C'est sur la terre des deux caps que le projet prend forme. La faune et flore locales, des légumes aux ânes jusqu'à la mare à proximité serviront de sujets pré pédagogiques pour développer des animations d'éducation populaire pour interroger notre rapport à la nature, fabriquer ensemble des aménagements pour soutenir la biodiversité, et essayer de retrouver des compétences ancestrales, telles que la vannerie, ou la conduite des ânes.



▲ *Ânes, poules et flore locale feront partie des sujets d'apprentissage.*

La SAP: « La demi-sphère, originale et poétique, polyvalente et adaptée, servira de salle d'accueil, de lieu d'apprentissage et de réunion. Sa trentaine de mètres carrés permettra d'accueillir des groupes à l'abri des 4 pluies et des 157 vents qui façonnent notre territoire. »



CONTRIBUEZ
AU PROJET
SUR LE SITE DE
FINANCEMENT
PARTICIPATIF

La campagne de financement
prendra fin le lundi 7 Juin.

À quoi servira votre financement:

- Le premier palier, déjà accomplis, permet la réalisation de la charpente en bois (avec des connecteurs métalliques), du plancher en bois à l'obtention des matériaux nécessaires.
- Le deuxième palier permettra la réalisation de toilettes sèches et d'un point d'eau pour le dôme géodésique.
- Le troisième palier permettra l'achat de matériel supplémentaire pour les activités pédagogiques.

Rendez-vous sur:
<https://propulsions.jadopteunprojet.com/>

Animanews: Qui pourra profiter de ces cours ?

La SAP: « Écoles, centres sociaux, groupements d'assistantes maternelles et autres visiteurs pourront apprécier le cadre bucolique du Jardin Colibri; en profitant des activités écotouristiques de notre association » ■

► *La Géodésique durant la dernière semaine de Mai 2021.*



EN BREF!



TERRASSES SOURIANTES

Les ateliers offrant des services de restauration ont le plaisir de vous accueillir en terrasse pour une visite gourmande. Retour de Martine Lebagry, aux Petites Mains à la Cité de la Dentelle et de la Mode : « Ici, nous avons une terrasse où on peut accueillir jusqu'à vingt personnes. On peut faire des tables de six pour l'instant. Malgré la météo, ça fonctionne plutôt bien. Les gens sont très heureux de revenir, de partager ensemble un bon repas et surtout qu'on a une nouvelle carte des menus qui propose des nouveautés. »



« Les mesures sanitaires sont de rigueur, on ne pourra accueillir en salle un maximum de vingt personnes qu'à partir du 9 juin. Sinon, bien sûr le port du masque est obligatoire, on ne peut enlever le masque que lorsque la personne a été servie et le remettre lors d'un déplacement. C'est un peu contraignant d'accueillir les gens en terrasse alors qu'il fait un peu frais, mais les gens ont été tellement contents qu'ils n'avaient pas peur de venir déjeuner avec leur capuche. Une dame avait même mangé avec des gants ! Mais ils étaient tous repartis avec le sourire en disant que ça fait une belle anecdote à retenir. Il y a beaucoup de bonne humeur. À travers ce bonheur ressenti de la vie qui revient petit à petit, contents de bien manger et de retrouver cette convivialité. C'est notre ressenti. La météo nous a annoncé que le soleil est de retour, on attend du monde » ■

LE COMPTOIR SE FAIT UNE BEAUTÉ

Depuis le 19 mai, les boutiques ouvrent leur portes. Le Comptoir de L'îlot profite du confinement pour réorganiser ses locaux. Avec l'intervention de l'atelier menuiserie des ADLC et d'un architecte, les locaux sont en ce moment revus de fond en comble. En attendant, venez découvrir les créations locales et artisanales en vous rendant à la boutique éphémère au sein de la galerie marchande de Calais Cœur de Vie, voisine de la boutique fitness. Rendez-vous dans deux mois pour redécouvrir le nouveau Comptoir de l'îlot ■



LES CAFÉS DE L'ESS

Temps de formations et d'échanges à destination des associations et structures de l'ESS du Calais.

• Les Tiers-Lieux

Vendredi 18 juin de 10h à 14h

Pihen-lès-Guînes, Dôme de la SAP au jardin Colibri.

• Les contrats PEC

Mardi 29 juin de 11h à 12h30

Calais Fabrique DEFI, 21 rue Mollien.

Accessible à toutes et tous : bénévoles, administrateurs, salariés, volontaires...

Participation gratuite, inscription obligatoire (09.63.53.03.90 ou contact@accueil-asso.fr)



Document réalisé par les Ateliers de la Citoyenneté (Atelier Chantier d'Insertion - ACI) avec le soutien de l'État, du Fonds Social Européen, de GRAND CALAIS TERRES ET MERS et de la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne.

